

# Globe Student

Cette offre est destinée aux jeunes de moins de 30 ans qui partent à l'étranger plus de 3 mois dans le cadre de leurs études ou d'un VIE (Volontariat International en Entreprise).

## Qui ? (Éligibilité)

L'offre est réservée aux jeunes de 18 à 29 ans résidant en France, étudiants ou en VIE.

Un justificatif est nécessaire pour la mise en place des conditions tarifaires :

- Pour les étudiants : une carte d'étudiant + une inscription dans une faculté étrangère ou une convention de stage dans une entreprise à l'étranger,
- Pour les VIE : leur contrat

## Quoi ?

- **1 an de gratuité**  
pour des produits et services utiles lorsqu'on est à l'étranger :
  - Esprit Libre Initiative ou Référence, hors options
  - un virement permanent international sans commission (hors frais de change s'il y a lieu)
  - la commande de devises sans frais fixes et de chèques de voyage sans frais variables
- **Retrait gratuit** : retrait exonéré de commission (hors commission de change) dans tous les distributeurs du réseau Global Alliance. L'accord Global Alliance concerne les retraits effectués dans les distributeurs des banques suivantes : Bank of America (Etats-Unis), Barclays (Royaume-Uni, Espagne, Italie et Afrique), Deutsche Bank (Allemagne, Pologne ; Italie et Espagne) Scotiabank (Canada, Mexique, Chili et Caraïbes) et Westpac (Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie).

## Services payants :

- **L'Assistance Globe Student** (choix de la durée d'adhésion lors de la souscription : 6 mois, 12 mois, 18 mois, 24 mois) :

### Qui ?

Le souscripteur établi ou expatrié à l'étranger pour des séjours supérieurs à 90 jours consécutifs désigné dans les conditions particulières du contrat d'assurance.  
La résidence habituelle du bénéficiaire est située en France métropolitaine.

### Quoi ?

#### - La garantie "assistance individuelle», elle comprend :

Le rapatriement du corps en cas de décès,  
Le retour anticipé en cas d'hospitalisation imprévue ou décès d'1 membre de la famille,  
Le remplacement des lunettes et verres de contact à l'étranger,  
L'envoi de médicaments, conseils médicaux, rapatriement sanitaire ...  
Le remb des frais médicaux et chirurgicaux,  
L'assistance voyage ( en cas perte/vol effets perso ou titres de transport ),  
L'assistance juridique, l'avance de caution pénale et frais d'avocat...

#### -Les garanties optionnelles :

1 assurance décès accidentel,  
1 assurance infirmité permanente ou partielle accidentelle,  
L'assurance RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE :

\*Couvre les dommages matériels et immatériels causées à des 1/3 à l'étranger

Les tarifs dépendent bien entendu de l'assistance choisie (garanties de base ou option garanties étendues) mais aussi de la zone géographique (zone 1 : Europe + bassin méditerranéen ; zone 2 : reste du monde) et de la durée du contrat (6, 12, 18 ou 24 mois).